

POLITIQUE

Mancel et le statut des fonctionnaires

Jamais avare de propositions iconoclastes, Jean-François Mancel, député UMP de l'Oise, vient de déposer une proposition de loi visant à réserver le statut de fonctionnaire aux seuls agents des ministères régaliens (Affaires étrangères, Justice...), les autres passant sous un contrat de travail de droit commun. « À l'heure où le gouvernement a décidé de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, une telle mesure viendrait renforcer la volonté de rationalisation des dépenses de l'Etat », estime le député. Les syndicats de fonctionnaires se sont déjà insurgés contre une volonté de « dis-location de la fonction publique ». Reste à savoir si cette proposition sera inscrite à l'ordre du jour de la commission des Affaires sociales, premier obstacle avant un éventuel examen.